



# L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire  
Une dynamique  
Une économie  
Des actions...



## L'interview du mois

Véronique JOBIC,

Dirigeante de l'Auberge de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois

### Actualités

#### Assemblée générale extraordinaire le 12 décembre à 18 h

Le club tiendra une assemblée générale extraordinaire le jeudi 12 décembre à 18 h à l'hôtel LES-PRIT à Venarey-Les Laumes, afin de procéder à une modification de ses statuts portant notamment sur le nombre de renouvellements du mandat de président.

#### Assemblée générale ordinaire le 12 décembre à 18 h 30

L'assemblée générale du club se déroulera le jeudi 12 décembre à 18h30 à l'hôtel LESPRIT à Venarey-Les Laumes.

Trois mini-événements se dérouleront à cette occasion : l'inauguration et la mise en ligne du nouveau site du club, la diffusion de la compilation des Essentiels 2013 et la distribution du book des cartes d'identité. Un buffet convivial clôturera la soirée.

#### Commission Ecole-Entreprise : un nouveau module

Le club a décidé d'élargir ses interventions auprès des étudiants du territoire en adaptant le module « Dessine-moi une entreprise » à l'attention des élèves de lycée.

Le lycée Anna-Judic de Semur-en-Auxois s'est porté volontaire pour mettre en place un projet pédagogique pour la classe de 1<sup>ère</sup> STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) en étudiant quatre pôles d'activités : ressources humaines, gestion commerciale, comptabilité finance, production logistique.

La rénovation d'Intermarché de Semur-en-Auxois constituera le cas pratique en travaillant sur les métiers qui seront sollicités pour mener à bien ce projet concret et de proximité.

## « Les richesses des uns et des autres constituent la richesse du Territoire »

La dernière réunion plénière du Club des Entrepreneurs de l'Auxois a eu lieu le 14 novembre dernier à l'auberge de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois. Rencontre avec sa dirigeante Véronique Jobic.

**P**ouvez-vous nous présenter votre hôtel : effectifs, chiffre d'affaires, nombre de chambres... ?

Ancien relais de Poste, la Côte-d'Or a aujourd'hui un effectif de 6 personnes, pour une prévision de CA 2013 à un peu plus de 300 K€, 15 chambres et bientôt 17.

**Vous avez récemment effectué des travaux dans votre établissement : quels sont vos objectifs à court et moyen termes ?**

Les travaux durent depuis 7 ans. Les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> chambres seront terminées cet hiver ; et au printemps, une 2<sup>e</sup> salle de séminaire, le crépi des bâtiments côté cour, la buanderie, un garage (voiture et/ou vélos – motos). L'objectif à moyen terme (été 2014) est un hôtel de 17 chambres, 1 bar et 2 caveaux, 2 salles de séminaires, 1 cour privée et 1 garage aménagés.

Puis à long terme (3<sup>e</sup> tranche de travaux qui débutera probablement en 2015 pour 2 ans), un hôtel de 25 chambres avec salon de relaxation, afin de redonner à ce Relais de Poste du XVII<sup>e</sup> les ¾ de sa taille originelle probable.

**Comment, selon vous, peut-on développer « l'attractivité territoriale » de l'Auxois-Morvan ?**

L'attractivité territoriale de l'Auxois Morvan ne pourra se développer selon moi que dans un contexte de vision et commercialisation globale : le club des Hôteliers-Restaurateurs en est un moyen, le travail fait par le Pays d'Auxois-Morvan côte-d'orien un autre. Toute mutualisation concernant l'accueil, le suivi, les propositions vis-à-vis des touristes de la Haute Bourgogne, sont autant d'outils visant ce développement.

Être attractif, c'est pouvoir proposer une offre attrayante, savoir la commercialiser, utiliser les outils du Web pour avoir une traçabilité qui permettra relance, nouvelles offres et propositions, d'être visible (salons, workshops, manifestations touristiques), et surtout organiser et offrir un savoir-faire



professionnel et chaleureux aux touristes.

Ce pari est déjà en cours. Bon nombre de nos produits touristiques l'ont d'ores et déjà rempli avec succès (Muséoparc d'Alésia, Abbaye de Fontenay, Musées, Forges de Buffon, châteaux et autres lieux attractifs comme le Zoo de l'Auxois, les Anis de Flavigny...).

Il est impératif de le faire évoluer, de se repositionner sans cesse sur ce marché très fluctuant, de s'adapter aux demandes, et d'être toujours plus professionnel.

Nous regorgeons d'atouts. A nous de les promouvoir avec fierté et volonté.

### « Le club est un liant entre les mondes du territoire »

**Vous êtes vice-présidente du club de l'Auxois : quel rôle joue le club au sein du territoire de l'Auxois-Morvan ?**

Le rôle du club de l'Auxois-Morvan n'est plus à démontrer. En 13 ans il a su fédérer, ressouder les liens de ses partenaires, et prouver que sur un territoire aussi vaste que le nôtre, les richesses des uns et des autres constituent LA RICHESSE du Territoire. Qui mieux que ses habitants, les hommes et femmes de nos entreprises, pourraient aussi

bien parler du territoire, le développer et donner envie d'y venir ?

L'union des entreprises, au sein du club des Entrepreneurs de l'Auxois-Morvan, est avant tout la réunion des hommes et femmes les constituant, permettant de mettre en avant le Territoire de l'Auxois-Morvan.

Le club est un liant entre le monde économique, touristique et social de notre territoire, il était devenu essentiel il y a 10 ans, il l'est d'autant plus aujourd'hui.







## Plénière à l'Auberge de la Côte-d'Or

### La visite en images



## Commission « Ressources humaines » : Gestion anticipée des emplois et des compétences territoriales

Lancée fin 2012, la commission « RH » a pour but d'informer les membres du club sur les dispositifs existants sur le territoire et leur proposer des outils d'organisation et de gestion simples.

Pour ce faire, elle a recensé les pratiques et les besoins RH auprès de 68 TPE/PME du club, dont 28 ont répondu, et 3 entreprises locales ont fait l'objet d'un audit par le cabinet Opus 3. Les résultats du recensement sont les suivants : la 1<sup>re</sup> préoccupation des chefs d'entreprises concerne les RH : recrutement, la formation des salariés et l'adaptation des effectifs. En termes de pratiques pour recruter, c'est le recours à leur réseau que les décideurs utilisent le plus, pour intégrer de nouveaux salariés :

mise en doublon, tutorat, formation, pour développer des compétences : formation.

**Un plan d'action autour de 2 axes : l'accompagnement individuel des chefs d'entreprises et une démarche collective**

**L'accompagnement individuel à la gestion des âges** dans l'entreprise, réalisé par le pôle RH de la CCI 21 : 2 jours d'accompagnement in situ par un diagnostic RH lié à la pyramide des âges, élaboration d'un plan d'action individualisé et opérationnel pour gérer la seconde partie de carrières, faire évoluer les compétences formation, conserver les compétences acquises et les savoir-faire par la transmission du savoir, enrichir les compétences en intégrant un senior, aménager



les fins de carrière des collaborateurs, anticiper les départs en retraite

**L'accompagnement individuel des PME/PMI grâce au dispositif Alizé® Haute Côte-d'Or** : mise à disposition gratuite des compétences de grandes entreprises locales en faveur des PME/PMI pour les accompagner dans leur projet de développement et

favoriser la création d'emplois. Les compétences les plus sollicitées sont : développement commercial et marketing, ressources humaines, organisation de la production-logistique, contrôle de gestion, qualité-sécurité-environnement.

**L'accompagnement collectif de professionnalisation des managers salariés des TPE/PME** sous le format de sessions de formation dont l'ingénierie est assurée par la Maison de l'Emploi et AGEFOS PME : optimisation de la fonction de manager, management des seniors, génération Y et management intergénérationnel, prévention et gestion des risques, formation de tuteurs, contrat de travail, conduite des entretiens annuels et professionnels, gestion des paies et cotisations sociales, gestion des addictions.